

les différents microbes: sérums anti-diphthérique, anti-tétanique, anti-streptococcique, etc. On injecte à l'animal la toxine de ce microbe en quantité de plus en plus grande et on lui confère l'immunité. Ces sérums sont anti-toxiques, ils n'agissent que contre les toxines.

Un certain nombre de maladies voisines peuvent être traitées avec succès par le même sérum. Ainsi on a traité la fièvre typhoïde avec des injections de sérum anti-diphthérique, après chaque injection on eut une chute marquée de la température.

Le Conférencier parle ensuite du sérum de Chantemesse contre la fièvre typhoïde et des sérums anti-streptococciques, ceux-ci doivent être polyvalents, parce qu'il y a différentes sortes de streptocoques et les sérums univalents n'agissent que contre une espèce.

Il mentionne la tuberculine, toxine du bacille de Koch, et la malléine, toxine du bacille de la morve, comme moyens de diagnostic, surtout chez les animaux. On n'emploie pas la tuberculine hypodermiquement chez l'homme, à cause de ses dangers, mais depuis quelque temps on s'en sert au moyen de la cutiréaction et de l'ophtalmo-réaction.

On appelle vaccins les virus atténués. On sait que les microbes dont le bacille charbonneux est le type ne produisent pas de toxines, on ne peut donc préparer de sérum contre ces microbes. Cependant Pasteur parvint à atténuer ces microbes eux-mêmes, à les rendre moins virulents, de manière à ce que, en les inoculant à un animal on ne causât qu'une faible perturbation dans son organisme, on peut ensuite injecter des microbes plus virulents sans causer de tort, l'animal est immunisé. Pasteur proposa de donner à ces virus atténués le nom de vaccins, par analogie avec la vaccine de la variole déconverte par Jenner.

Le Président remercie le conférencier et il propose sa nomination comme membre honoraire de la Société Médicale du District des Trois-Rivières, ce qui est adopté unanimement.

Il fait ensuite un appel aux médecins de la campagne, il les engage à se joindre à nous et à faire partie de notre Société.

Il invite les médecins à assister à la prochaine assemblée de l'Association qui aura lieu en janvier 1908.

Après quelques mots de remerciement de M. le Dr Loir la séance est levée.

OLIVIER TOURIGNY,

*Secrétaire.*

---